

### Article 21 du Règlement

Dans cet ouvrage, le député rapporte certaines des déclarations faites par le premier ministre et les députés du parti conservateur lors des élections. Ainsi, le ministre des Finances (M. Wilson) notamment a déclaré que son gouvernement réduirait les dépenses de l'État et éviterait d'augmenter les impôts déjà trop élevés. Qu'on me permette de le répéter pour que ce soit parfaitement clair. Il s'agit du ministre des Finances qui s'est chargé, pour ainsi dire, des finances de la nation depuis trois ans et demi. C'est ce qu'il a déclaré ici même, à la Chambre des communes, le 6 mars 1984, que les conservateurs réduiraient les dépenses et tâcheraient de ne pas hausser les impôts qui étaient déjà trop élevés.

Pour être une promesse, c'en est une. Si l'on en croit ce qu'il a dit lorsqu'il était dans l'opposition, on s'attendrait à ce qu'il tienne promesse et qu'il s'efforce de ne pas hausser les impôts. Qu'a-t-il fait lorsque son parti a pris le pouvoir et qu'il est devenu ministre des Finances? Il s'est mis presque immédiatement à hausser les impôts. Les Canadiens n'oublieront jamais son tout premier budget, son premier essai de gestion des finances nationales. Les Canadiens n'oublieront jamais que le gouvernement a essayé de désindexer les pensions de vieillesse, en dépit de la promesse que le premier ministre du Canada avait faite lorsqu'il était le chef de l'opposition. A Québec, Brian Mulroney avait promis aux personnes âgées que si elles l'étaient, leurs pensions deviendraient un dépôt sacré. Qu'est-il arrivé à cette sainte promesse de dépôt sacré? Dans le tout premier budget présenté par le ministre des Finances, le gouvernement a essayé mais en vain de réduire le déficit aux dépens des Canadiens âgés.

Les Canadiens s'étaient peut-être fait avoir au cours de la campagne électorale, mais ils n'allaient pas tolérer cela. Ce fut un tollé de protestations dans tout le pays. Des groupes de personnes âgées d'un bout à l'autre de notre magnifique pays se sont plaints, ont manifesté et ont écrit des lettres. Le gouvernement et le ministre des Finances ont dû finalement revenir sur cette mesure fiscale boîteuse et inéquitable. Le pire, c'est qu'après avoir promis de ne pas toucher aux pensions de vieillesse et de ne pas hausser les impôts, les conservateurs faisaient complètement volte-face.

Ce n'est pas la seule fois que le ministre des Finances a manqué à sa promesse. Comme vous le savez, le projet de loi que nous débattons aujourd'hui fera entrer en vigueur plusieurs hausses de taxe de vente et de taxe d'accise annoncées par le gouvernement dans le budget de février 1987, dans celui de juin 1987 et dans le projet de réforme fiscale de décembre 1987 ainsi que dans le budget de février 1988. Si l'on tient compte non seulement des budgets dont je viens de parler ainsi que du projet de réforme fiscale mais aussi des hausses fiscales imposées par le gouvernement en trois ans et demi, on obtient des chiffres tout bonnement renversants.

Voyons ce que le gouvernement a fait de 1984 à l'année financière 1988-1989. Il a augmenté les taxes de 32,4 milliards de dollars soit de 46 p. 100. Quelles taxes a-t-il augmentées? Le gouvernement n'a non seulement pas tenu sa promesse de ne pas augmenter les taxes, mais il a manqué à sa promesse

d'instaurer une certaine équité et une certaine justice sur le plan fiscal. Le gouvernement a augmenté l'impôt sur le revenu des particuliers de 55 p. 100 au cours de cette période tout en haussant l'impôt des sociétés de 28 p. 100 seulement. Les particuliers se sont fait escroquer par une hausse de 55 p. 100 mais les impôts sur les sociétés n'ont augmenté que de 28 p. 100. Non seulement le gouvernement a augmenté les impôts sur le revenu des particuliers, et le régime fiscal est plutôt régressif ou pas aussi progressif qu'il devrait l'être de toute façon, mais il a augmenté les taxes de vente et d'accise de 77 p. 100. On demande aux Canadiens de payer 10,6 milliards de dollars en taxes de vente et d'accise depuis cinq ans.

Je constate qu'il est 13 heures et je serais heureux de pouvoir continuer à 15 heures.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Il restera six minutes au député.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

### DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

#### LA DÉFENSE NATIONALE

##### LES SOUS-MARINS À PROPULSION NUCLÉAIRE—LE SONDAGE

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui, afin de montrer aux Canadiens à quel point la politique du gouvernement en matière de défense est tout à fait irréfléchie. Cette semaine, le président Reagan va s'entretenir avec le secrétaire général Gorbatchev en Union soviétique. En outre, le Sénat américain est sur le point de ratifier le traité sur les forces nucléaires de portée intermédiaire signé par les superpuissances en décembre dernier.

Pendant ce temps, à Ottawa, que fait le Canada? Il propose l'initiative de défense la plus irréfléchie de notre histoire, à savoir l'acquisition de 10 à 12 sous-marins à propulsion nucléaire. Non seulement cette initiative va-t-elle à l'encontre du courant de paix, mais également, nous avons appris hier à quel point les Canadiens ne l'appréciaient pas.

Selon un sondage de la société Environics effectué entre le 3 et le 17 mai, 59 p. 100 des personnes interrogées s'opposent à l'achat de sous-marins à propulsion nucléaire. La situation est très claire. Le monde ne veut pas d'une prolifération des armes et il en va de même de 59 p. 100 des Canadiens. C'est simplement un gouvernement conservateur prisonnier des slogans de la guerre froide des années 1950, qui continue de vouloir aller de l'avant avec cette initiative irréfléchie.